LA NOUVELLE ÉGLISE DE L'ABBAYE SAINT-ELOI DE NOYON (1682-1793)

LORS DU SIÈGE DE NOYON EN 1591, L'ABBAYE SAINT-ELOI FUT PARTIELLEMENT DÉTRUITE ET RECONVERTIE EN UNE CITADELLE AFIN DE TENIR EN RESPECT LA VILLE LIGUEUSE. LES MOINES BÉNÉDICTINS DURENT SE RÉFUGIER DANS LA CITÉ ET NE PURENT RETROUVER LEUR MONASTÈRE QU'EN 1630. UNE NOUVELLE ÉGLISE PUT ALORS ÊTRE CONSTRUITE.

Vue de l'abbaye Saint-Eloi d'après Tavernier de Jonquières

Une reconstruction espérée

Il fallut plusieurs années de témoignages de fidélité à la couronne pour que le roi Henri IV consente à donner aux Noyonnais un gage de sa confiance. Le 23 février 1603, le monarque signa un arrêt dans le but d'anéantir la citadelle. Pour autant, les religieux de la Congrégation bénédictine de Saint-Maur ne furent autorisés à recouvrer une partie de leur monastère que le 30 mars 1630 par un arrêté du roi Louis XIII, le reste du domaine étant dévolu à la ville. Un arrêt du 20 mars 1638 en détermina précisément le contour et les religieux purent prendre possession des lieux et commencer leurs travaux de démolition de la citadelle.

Les premières constructions monastiques sortirent de terre en 1640 grâce au réemploi des pierres provenant des bastions démontés. L'abbé commendataire de l'abbaye Saint-Eloi, Charles-François Loménie de Brienne (par ailleurs évêque de Coutances), décida alors de soutenir la construction d'une nouvelle église par un financement spécifique : il abandonna aux religieux de Noyon à perpétuité les revenus des biens de l'abbaye de Quiévrain, aux Pays-Bas. La première pierre de l'église put ainsi être posée le 11 mai 1661 par le prieur Dom Albert de Maubreuil. Son clocher fut achevé en 1674 et reçut le 7 octobre, des reliques de saint Thomas et de saint Benoît en protection contre la foudre et le tonnerre. Enfin, le 11 mai 1682, le comte-évêque de Noyon François de Clermont-Tonnerre prononça l'achèvement de l'édifice en y apposant sa dédicace.

" Un des plus beaux monuments qu'il soit à Noyon "

Selon l'abbé Tassus citant le frère Lucas, cette église « *était, après la cathédrale, la plus belle de la ville et des environs, non par sa grandeur, mais par sa structure, la richesse de la sculpture et le fini du travail. Le portail était magnifique, recouvert de statues des saints: celle de la Sainte Vierge se trouvait au milieu ; il faisait l'admiration des étrangers. L'intérieur de l'édifice ne le cédait en rien au dehors. La nef était élevée sur des piliers bâtis avec délicatesse. Les bas-côtés étaient terminés par deux autels, l'un de Saint-Éloi et l'autre de Saint-Benoît. Le chœur était boisé tout autour avec liantes et basses stalles. Le lutrin était posé au fond du chœur, et le maître-autel, construit à la romaine, était placé à l'entrée. Cet autel a été transféré dans la chapelle de N. D. de Bon-Secours à la cathédrale. Cette église était ornée de deux superbes clochers. Ces deux clochers placés de chaque côté du chœur étaient exactement semblables, l'un renfermait quatre cloches très sonores, l'autre l'horloge. Ces clochers se composaient d'une tour carrée en pierres à larges ouvertures, laquelle montait jusqu'aux combles de l'église et était surmontée d'un large entablement.* »

Considérée comme l'un des plus beaux monuments de Noyon après la cathédrale, l'église abbatiale fit l'objet de deux planches illustrées des Voyages pittoresques de la France dessinées par Tavernier de Jonquières (V. 1780), assurant ainsi sa renommée.

Vue intérieure de l'abbaye

Détruite sous la Révolution

Avec la nationalisation des biens du Clergé (2 novembre 1789), l'abbaye Saint-Éloi devint propriété de l'Etat. La suppression des vœux solennels, le 13 février 1790, conduisit à la fin de l'ordre bénédictin. Dès lors, les religieux durent quitter le domaine placé sous la garde d'un représentant de la Nation. Le 30 avril 1793, l'abbaye fut vendue aux enchères et devint la propriété d'un aubergiste de Noyon, Nicolas Pluche, pour 168 200 livres. Peu sensible à l'art religieux, le nouveau propriétaire fit rapidement procéder à la démolition des bâtiments reconvertis en carrière de pierres. C'est ainsi que les tours de l'église furent démontées en septembre 1793, travaux permettant de retrouver dans le clocher la mention du dépôt de reliques de saint Thomas et de saint Benoît. Les travaux de démolition ne laissèrent que peu de vestiges sur le terrain, les murs mais aussi les caves et les souterrains étant totalement déconstruits.

En 1811, un huissier à Noyon, M. Dantier, racheta le site et y créa un vaste jardin. Le domaine fut loti ultérieurement et fit l'objet d'aménagements de voirie et de jardins publics lorsque furent construites la voie de chemin de fer (1849) puis la gare de Noyon (v 1860). Des vestiges de l'église de l'abbaye Saint-Eloi ont pu être mis au jour lors des fouilles archéologiques de 1935-1936 menées par Achille Granthomme, derniers souvenirs d'une longue histoire religieuse.

Jean-Yves Bonnard
Président de la Société historique archéologique et scientifique de Noyon
www.societe-historique-noyon.fr